



École Lucille-Teasdale

ORDRE DU JOUR

Assemblée générale annuelle de parents – École Lucille-Teasdale
11 septembre 2025 (gymnase de l'école)

1. Ouverture de l'assemblée
2. Désignation d'un(e) président(e) d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Désignation d'un ou d'une secrétaire d'assemblée
5. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle de parents tenue en date du 12 septembre 2024
6. Constatation de la convocation de l'assemblée (via courriel)
7. Présentation de la capsule d'information sur les assemblées générales : transmis via courriel :
<https://www.cssdm.gouv.qc.ca/conseils-comites/conseil-etablissement/>
8. Présentation du rapport annuel du conseil d'établissement par Mme Yiu Ping Lui (présidente du CE)
9. Nomination d'un président d'élections
10. Adoption de la procédure d'élection
11. Élections des membres parents au conseil d'établissement (formation obligatoire pour un premier mandat au CE) :
 - 3 postes pour un mandat de 2 ans (2025-2027)
 - 2 postes pour un mandat de 1 an (2025-2026)
12. Élections des parents substitués au conseil d'établissement (2) (mandat d'un an)
13. Élection du représentant au comité de parents (**parmi les représentants des parents au CÉ**)
14. Élection d'un substitut pour siéger au comité de parents (**parmi les représentants des parents au CÉ**)
15. Formation d'un organisme de participation des parents :
 - Nom
 - Composition
 - Règles de fonctionnement
 - Élection des membres
16. Levée de l'assemblée

Madame Héléna Da Costa
Directrice

Madame Yiu Ping Lui
Présidente du Conseil d'établissement